

LETRE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE LA SICAV AURIS COMPARTIMENT DIVERSIFIED BETA – ISIN ACTION R: LU1250158166/ ACTION N: LU1746645958

Paris, le 4 avril 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs d'actions du compartiment Diversified Beta de la SICAV Auris, géré par la société de gestion Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet d'une importante modification à venir.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion a décidé de fusionner le compartiment de votre SICAV (le Fonds Absorbant) avec le FCP Phiim Solutions All Weather R4, également géré par Auris Gestion (le Fonds Absorbé).

Ces deux fonds présentent des profils de gestion et un horizon de placement relativement différents, le compartiment de votre SICAV ayant une exposition aux marchés actions inférieure à celle du FCP en contrepartie d'une exposition aux instruments du marché obligataire supérieure. Pour autant, l'indicateur synthétique de risque est similaire (niveau 3 sur une échelle de 1 à 7).

Chacune des classes d'actions du Fonds Absorbant seront fusionnées avec les classes de parts correspondantes du Fonds Absorbé :

OPC	PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4	AURIS SICAV – DIVERSIFIED BETA
ISIN	Part R: FR0013065281 Part N: FR0013520517	Part R : LU1250158166 Part N : LU1746645958

Cette opération de fusion a pour objectif de renforcer la lisibilité de l'offre et d'assurer le développement à l'international des fonds gérés par AURIS GESTION.

Le Fonds Absorbé et le Fonds Absorbant capitalisent chacun leurs revenus ; aucun paiement en espèces n'est prévu à l'occasion de cette opération de fusion.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Cette opération est soumise à agrément préalable de l'Autorité des marchés financiers, délivré en date du XX mars 2025 et entrera en vigueur le 16 mai 2025.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement /Risque : Non, cf. tableau comparatif du profil de rendement/risque ci-après

- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque : Non significatif



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération ne génère aucun impact fiscal pour vous.

Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?

Voici les principales différences entre le FCP et le Compartiment de votre SICAV.

	AVANT FCP PHIIM Solutions All Weather R4 (fonds absorbé)	APRES AURIS SICAV- Compartiment Diversified Beta (fonds absorbant)
Acteurs intervenant sur le fonds /la SICAV		
Dépositaire	CACEIS BANK	CACEIS BANK, Luxembourg Branch
CAC	PriceWaterHouse Coopers Sellam	Mazars Luxembourg
Déléataire de la gestion administrative et comptable	CACEIS Fund Administration	CACEIS BANK, Luxembourg Branch
Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions - rachats	CACEIS BANK	CACEIS BANK, Luxembourg Branch

Régime juridique et politique d'investissement		
Forme juridique	FCP UCITS de droit français	Compartiment d'une SICAV UCITS de droit luxembourgeois
Objectif de gestion*	L'objectif de l'OPCVM est la recherche, via des investissements principalement réalisés en OPCVM/FIA exposés aux marchés actions et obligataires, sélectionnés de façon rigoureuse, d'une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence 50% MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index), et 50% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index), sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Les indices sont libellés en euro et retenus coupons et dividendes réinvestis.	L'objectif principal d'investissement du Compartiment est de surperformer son indicateur de référence composé à 25% de l'EURO SHORT TERM RATE (€str) + 8,5 bps, à 25% de l'EURO STOXX 50 TR et à 50% du Bloomberg Euro-Aggregate : Treasury - 1-3 Years, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, tout en maintenant un niveau de risque proche de celui de l'indicateur de référence (mesuré par la volatilité sur 3 ans).
Durée de placement recommandée	5 ans	3 ans
Indicateur de référence	50% MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) - 50% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index)	25% de l'EURO SHORT TERM RATE (€str) + 8,5 bps - 25% de l'EURO STOXX 50 TR - 50% du Bloomberg Euro-Aggregate : Treasury - 1-3 Years
Changement de méthode de sélection des titres*	Pour atteindre son objectif, le FCP investit principalement dans des parts ou actions d'OPC, soit jusqu'à 100% de l'actif net.	Pour atteindre son objectif, le compartiment investit dans des actifs de portefeuille diversifiés et activement gérés. Le compartiment investit principalement dans des actions, des obligations et des instruments du marché monétaire. Le compartiment peut également investir dans d'autres catégories d'actifs en fonction des opportunités. Le Compartiment peut également envisager d'investir par l'intermédiaire d'OPCVM et d'OPC éligibles (avec un maximum de 10 % de ses actifs nets).
Critères extra-financiers pris en compte ou modifiés (uniquement dégradations significatives) dans la méthode de gestion	Non, le fonds relève de l'article 6 du Règlement « SFDR ».	Oui, le fonds relève de l'article 8 du Règlement « SFDR ».

Modification du profil de rendement/risque ou dans le cadre de l'établissement d'un DIC du profil de risque et de rémunération recherché			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Risque de taux (dont instruments du marché monétaire)	[0% ; 80%]	[50% ; 100%]	+
Risque de crédit	[0% ; 80%]	[50% ; 100%]	+
Risques liés aux titres spéculatifs	[0% ; 30%]	[0% ; 50%]	+

Risque actions	[0% ; 70%]	[0% ; 35%]	-
Risques liés aux petites capitalisations	[0% ; 70%]	[0% ; 35%]	-
Risques liés aux pays émergents	[0% ; 70%]	[0% ; 35%]	-
Risques liés aux produits alternatifs	[0% ; 30%]	[0% ; 10%]	-
Risque de change	[0% ; 100%]	[0% ; 40%]	-
Risques liés aux matières premières	Néant	[0% ; 25%]	+

Frais			
Frais maximum (directs et indirects)	Part R : 2% Part N : 1,3%	Part R : 1,50% Part N : 1%	↓
Frais courants	Part R : 1,55% Part N : 0,85%	Part R : 2,11% Part N : 1,61%	↑
Commissions de surperformance	20% TTC de la surperformance par rapport à l'actif de référence. La commission de surperformance n'est pas conditionnée à une obligation de performance positive du FCP	15% TTC de la surperformance par rapport à l'actif de référence	↓
Commission de souscription dont les droits d'entrée ajustables acquis	Parts R & N : 5% maximum	Parts R & N : 2,5% maximum	↓

Modalités de souscription / rachat		
Centralisation des ordres	Les demandes de souscription et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Si ce jour est un jour férié légal en France, la centralisation a lieu le premier jour ouvré suivant.	L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds lors de tout jour ouvré au Luxembourg, à 12:00 (heure de Paris).

Informations pratiques		
Dénomination	PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4	AURIS SICAV – DIVERSIFIED BETA
ISIN	Part R: FR0013065281 Part N: FR0013520517	Part R : LU1250158166 Part N : LU1746645958
Exercice social	Fin juin	Fin décembre

* Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers en date du 25/03/2025.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans la présente lettre et dans le prospectus de la SICAV, le rachat de vos parts.

Le rapport du contrôleur légal des comptes indépendant ou du dépositaire visé à l'article joindre ces informations dans la notice destinée aux port peut être obtenu sur simple demande écrite adressée à :

- AURIS GESTION, 153, boulevard Haussmann - 75008 Paris (France)

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) relatif à la SICAV, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.aurisgestion.com/>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements, et en particulier en l'absence d'avis sur cette opération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Sébastien GRASSET
Directeur Général
Directeur de l'Asset Management

Date de l'agrément de l'AMF	25 mars 2025
Publication de la lettre aux porteurs	4 avril 2025 <i>J</i>
Suspension des souscriptions et rachats des parts du FCP « PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4 »	7 mai 2025 à 11h00 (heure de Paris) <i>J + 30 jours calendaires (minimum)</i>
Fusion du FCP « PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4 » avec le Compartiment « DIVERSIFIED BETA » de la SICAV AURIS	16 mai 2025, sur la base des VL du 15 mai 2025 <i>J + 30 jours calendaires + 5 jours ouvrables (minimum)</i>
Dissolution du FCP « PHIIM SOLUTIONS ALL WEATHER R4 »	16 mai 2025
Date à partir de laquelle les souscriptions et rachat dans le Fonds Absorbant (Compartiment « DIVERSIFIED BETA » de la SICAV AURIS) seront possibles pour les porteurs de parts du Fonds Absorbé n'ayant pas exercé leur droit de sortie dans les délais prévus.	21 mai 2025